

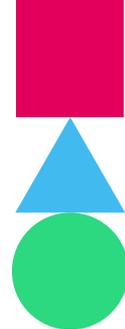


ADN SOLIDARITY LE FONDS DE DOTATION D'ADN OUEST

**Agir ensemble pour un numérique
solidaire, inclusif et émancipateur**

Au programme

1. ADN Solidarity
2. Nos mécènes 2024
3. Les critères
4. Exemples de projets soutenus
5. Pour quel soutien
6. Conseils de rédaction
7. Les étapes



Le fonds de dotation d'ADN Ouest

Grâce à l'ambition partagée de ses mécènes et bénévoles d'être acteurs de la dynamique solidaire du Grand Ouest, il apporte son soutien à des associations qui agissent pour un numérique plus solidaire, inclusif et émancipateur en Pays de La Loire et Bretagne.



ADN Ouest

ADN Ouest (Agir pour le Développement du Numérique dans l'Ouest), réseau de professionnels du numérique du Grand Ouest.

→ 650 structures adhérentes

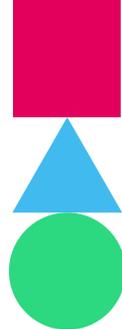
DEPUIS 2017 :

38
projets soutenus

190 144€
de redistribués

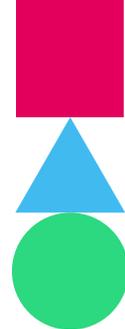
Nos mécènes 2024

14 mécènes > enveloppe globale de 80 000€



Les critères

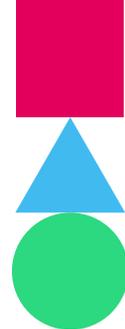
- **Structures porteuses** à but non lucratif, d'intérêt général
- **Projets ou initiatives éligibles** :
 - Un des axes d'intervention d'ADN Solidarity :
 - L'inclusion numérique du plus grand nombre
 - L'inclusion et l'émancipation grâce au numérique du plus grand nombre
 - Mise en œuvre et impact dans le Grand Ouest (ville, département, région).
 - Ni l'organisation d'un événement à caractère promotionnel, ni dimension politique et/ou religieuse
- **Comité de sélection attentif à** :
 - La solution proposée pour répondre au besoin/ problématique identifié
 - La place centrale qu'occupe le numérique dans le projet
 - La portée et l'impact estimé du projet et à son réalisme
 - a cohérence entre le coût du projet et les ressources à disposition
 - Au fléchage de la dotation sollicitée



Les projets déjà soutenus

Des thématiques variées : handicap, jeunes filles, femmes, insertion/emploi, réinsertion, jeunes, citoyenneté, développement territorial, médiation numérique, reconditionnement...

Des actions diverses : achat de logiciels et d'outils numériques, ateliers et contenus de formation/ MOOC, développement de plateforme et site web, animation de tiers-lieux, création d'applications...



<p>Le Coup de Main Numérique – « Pand@44 »</p> <p>Promo 2023</p> 	<p>Les connectées IINAF – « Renforcer le pouvoir d’agir et le réseau des personnes éloignées des dispositifs d’insertion, à travers l’inclusion numérique »</p> <p>Promo 2023</p> 	<p>Faire et Co – « Ouverture du Humanlab »</p> <p>Promo 2023</p> 	<p>Règles Élémentaires – « Des protections périodiques accessibles pour tous et toutes »</p> <p>Promo 2023</p> 	<p>Dessine-moi la High Tech – « Ateliers High Tech en service Onco-Pédiatrique à Brest et Angers »</p> <p>Promo 2023</p> 
<p>Entourage – « LinkedOut »</p> <p>Promo 2023</p> 	<p>Centre social ODDAS – « Le LAB’ODDAS’SIEUX : une prise en main raisonnée de ses outils numériques »</p> <p>Promo 2023</p> 	<p>FACE Rennes – « Wi-Filles »</p> <p>Promo 2023</p> 	<p>AIR2 – « Atelier numérique au quartier du château de Rezé »</p> <p>Promo 2023</p> 	

À la clé un soutien financier...

Enveloppe globale de 80 000€ répartie entre 8 à 10 projets

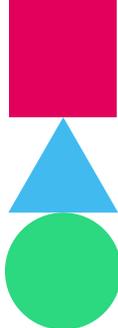
Sur **quelle base** ?

- Le soutien aura vocation à financer exclusivement les dépenses/ investissements affectés directement à la mise en œuvre terrain du projet ou de l'initiative concrète présentée :
 - Attention toute particulière portée sur les fléchages vers le financement de frais de personnel (rémunération du temps passé du chef de projet, de tiers intervenants sur le projet présenté) → le financement de ces frais ne devra pas dépendre uniquement du soutien financier que pourrait apporter ADN Solidarity.
- Montant non plafonné → en 2023, dotation moyenne de 8 000€ (allant de 1 500€ à 21 000€)
- Versement en 1 ou 2 fois (si >5 000€)



La candidature : conseils de rédaction

- **Synthétique, précis, concret et factuel** → le projet mais aussi son impact
- Dossiers répartis de manière aléatoire au sein du Comité de sélection → **le plus clair possible** pour que chacun et chacune puisse comprendre le projet (ex : acronymes, vocabulaire spécifique)
- **Réaliste dans la demande de soutien** → enveloppe globale de 80 000€
- **Nombre de signes** par réponse aux questions est limité (précisé entre parenthèses à la fin de chaque question – sauf tableaux) → pour connaître le nombre de signes, sélectionnez le texte, cliquez dans le menu sur “Révision” > “Statistiques”



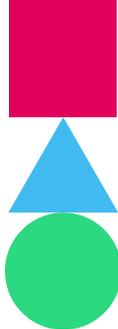
Les étapes



Les étapes

J'ai validé ma candidature, **et après ?**

- **19 au 22 mars** : vérification de l'éligibilité des dossiers reçus
- **9 avril** : Comité de sélection :
 - Sélection des lauréats et décision des montants de soutien
Chaque lauréat se verra également offrir 2 places gratuites pour l'ADN Festival 2024 à Angers) + à confirmer : stand
 - Sélection du ou des coups de coeur parmi les lauréats pour un soutien complémentaire (financier ou extra financier)
- **10 au 12 avril** : annonce des résultats au candidats



Les étapes

Je fais parti des lauréats, **et après ?**

- **12 avril au 16 mai** : préparation de la soirée de Cérémonie et des **pitchs**
- **16 mai** : participation à la **Cérémonie** de présentation des lauréats et de remise des Prix :
 - Table ronde sur le mécénat et l'engagement
 - Pitch des associations lauréates (préparé avec l'aide du parrain ou de la marraine pour se préparer)
 - Réseautage entre les mécènes, les participants et les lauréats
 - Cocktail dinatoire
- **20 juin** : invitation à l'ADN Festival (entrées + stand à confirmer)
- **Juillet-Août** : bienvenue dans le **Cercles des associations** soutenues par ADN Solidarity
→ signature des conventions de soutien et démarrage du soutien, du suivi et de la valorisation !



Votre contact



Pauline Marteau

pauline.marteau@adnouest.fr

02 40 44 61 06

Pour en savoir plus : fondsdedotation.adnouest.org



**Avez-vous
des question ?**

Les critères



Le projet est porté par une structure à but non lucratif d'intérêt général éligible au mécénat



Le projet d'intérêt général présenté vise à favoriser l'inclusion numérique du plus grand nombre



L'action du projet se déroule dans le Grand Ouest : en Pays de La Loire et/ ou en Bretagne

ET/ OU

à favoriser l'inclusion et l'émancipation du plus grand nombre grâce au numérique et/ou son écosystème

Le **Comité de sélection** sera également **particulièrement attentif** :

- A la place centrale qu'occupe le numérique dans le projet
- Au caractère solidaire, inclusif et émancipateur du projet
- A l'impact social et quantitatif du projet (sur les bénéficiaires, territoire, écosystème)
- Au degré de maturité du projet
- A la cohérence entre le coût du projet et le montant sollicité

